

CAUSERIE SUR LE PROTESTANTISME

CONVERSION DU ROI CHARLES II.



Le roi qui, durant sa vie, sacrifia sa conscience à sa politique et n'abjura le protestantisme que sur son lit de mort, avait écrit de sa propre main deux petits écrits trouvés dans la cassette royale ; ils sont une preuve sans réplique des convictions catholiques du prince. Nous en donnerons ici quelques fragments.

“ JÉSUS-CHRIST ne peut avoir sur la terre qu’une
 “ seule Eglise, et il est visible que cette Eglise ne peut
 “ être autre que l’Eglise appelée Catholique romaine.
 “ Il n’est pas besoin d’entrer dans une mer de disputes
 “ particulières ; l’unique question consiste à savoir où
 “ est cette Eglise que nous professons de croire dans
 “ les symboles des Apôtres et de Nicée, cette Eglise à
 “ qui JÉSUS-CHRIST a laissé le pouvoir de nous gou-
 “ verner dans les matières de la foi ?

“ Car il ne dépend pas de chaque particulier de
 “ croire tout ce qui lui vient dans la tête selon sa fan-
 “ taisie, mais cela dépend de l’Eglise. Ce serait une
 “ chose fort déraisonnable de faire des lois pour un
 “ pays, et de laisser aux habitants à en être les inter-
 “ prètes et les juges. Car alors chaque particulier
 “ serait juge en sa propre cause ; et par conséquent,
 “ il n’y aurait rien qui pût être considéré comme jus-
 “ tice ou injustice. Je demande à tout homme de
 “ bonne foi, si ce n’est pas la même chose de suivre
 “ nos propres imaginations ou de s’en servir pour inter-
 “ prêter l’Ecriture ? Si le pouvoir d’interpréter l’Ecri-